



## Saint-Malo dans les dix prochaines années ÉQUILBRÉE ET DURABLE

**Une ville plus rayonnante, équilibrée, respectueuse de l'environnement... L'avenir de Saint-Malo se dessine aujourd'hui, à travers l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme et de son corollaire, le Plan d'Aménagement et de Développement Durable.**

En matière d'urbanisme, la référence se nommait il y a peu de temps encore Plan d'Occupation des Sols. Document foncier, le POS édictait des règles de construction sans obliger les collectivités à avoir une vision d'ensemble de leur territoire. Une liberté source de nombreuses incohérences. En 2000 la loi SRU, Solidarité et Renouvellement Urbains, a été créée afin de favoriser un développement urbain plus équilibré et durable. En remplacement du POS, elle a institué le PLU, Plan Local d'Urbanisme. Cet outil définit toujours le droit des sols mais il comprend en outre un diagnostic d'ensemble du patrimoine communal et un Plan d'Aménagement et de Développement Durable (le PADD), exposé des intentions de la commune pour les prochaines années.

Le projet de PLU pour Saint-Malo a fait l'objet d'un débat lors du dernier Conseil Municipal, le 27 février. Une dizaine d'objectifs ont été fixés, à l'aune des principes édictés par la loi SRU. Ces objectifs se déclinent en cinq thématiques. En voici quelques aspects.

### La Ville paysage

Le territoire malouin compte 4000 hectares (la moitié est rurale), 29 Km de littoral, 11 plages. Plusieurs actions sont envisagées pour préserver cet environnement riche et varié. Au



niveau du patrimoine balnéaire par exemple, un recensement des constructions d'intérêt vient d'être effectué. Une réglementation plus détaillée devrait être élaborée pour s'assurer de la qualité des futures réhabilitations. Le patrimoine rural, les Malouinières notamment, bénéficiera de la même attention. Par ailleurs, l'activité agricole, activité économique à part entière, garante d'une qualité paysagère, sera encouragée : une étude d'impact a été menée par rapport aux projets d'urbanisation, des modalités compensatoires sont en cours d'étude.



### La Ville mobile

Diminuer le trafic automobile, sécuriser et fluidifier les déplacements, développer les transports collectifs, les circulations douces... De nombreuses solutions sont actuellement étudiées pour améliorer les trafics urbains et péri-urbains. Le pôle intermodal de la gare, qui fera la part belle à tous les moyens de transports autres que l'automobile, devrait symboliser cette volonté. L'aménagement d'une zone arrière de fret à la Boudeville permettrait par ailleurs de désengager le port. En matière de stationnement, de nouveaux emplacements seront créés, au sein notamment de parkings-relais du type «Paul Féval».

Concernant les circulations douces (vélos, piétons...) et l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite, les efforts seront poursuivis. L'avenue du Général de Gaulle pourrait être transformée en boulevard urbain, avec des logements

### LES GRANDES MARÉES

*Saint-Malo, les plus grandes marées d'Europe :*

*l'opération de promotion touristique de la Ville, en partenariat avec l'Office de Tourisme et la Chambre de Commerce et d'Industrie, continue. Prochaines dates : les 20 et 21 mars. Au programme : découverte du littoral, chants de marins, randonnées à pied sur la corniche d'Alet...*

*Infos sur le site*

*[www.grandes-marees.com](http://www.grandes-marees.com)*

N° Indigo 0 825 000 763

### DIMANCHES EN ROLLER

*Prochaines dates, le 7 mars autour du Sillon, le 4 avril à La Découverte. Rendez-vous à partir de 9 h 30 porte de Dinan. Départ à 10 heures. La manifestation est organisée par le Comité départemental de Roller Skating et Saint-Malo Sports Loisirs, avec le soutien de la Ville.*

autres que l'automobile, devrait symboliser cette volonté. L'aménagement d'une zone arrière de fret à la Boudeville permettrait par ailleurs de désengager le port. En matière de stationnement, de nouveaux emplacements seront créés, au sein notamment de parkings-relais du type «Paul Féval».

Concernant les circulations douces (vélos, piétons...) et l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite, les efforts seront poursuivis. L'avenue du Général de Gaulle pourrait être transformée en boulevard urbain, avec des logements de part et d'autre et des aménagements paysagers... sous réserve de la mise en place d'une nouvelle voie permettant de desservir le sud de la Ville depuis un échangeur à Saint-Jouan-des-Guéréts jusqu'à la Montagne Saint-Joseph.

### La Ville active

Priorité à l'emploi, à l'attractivité et au dynamisme ! Plusieurs pistes de travail sont privilégiées. Le port, poumon économique de la ville et du Pays de Saint-Malo, sera doté de tous les moyens nécessaires à son développement.



De nouveaux terrains pourraient lui être alloués du côté des rues Hochelaga et Marion Dufresne et des travaux de modernisation seront menés. En liaison avec Saint-Malo Agglomération, de nouvelles zones d'activités vont être aménagées : Blanche Roche, La Janais... Le développement de la Recherche, des technologies innovantes, ou des activités sportives, sera encouragé. De nouveaux équipements publics verront également le jour comme une

Maison de la Famille à Rocabey, ou un pôle de loisirs à l'extérieur de la ville, tandis que d'autres bénéficieront de travaux importants : le musée d'Histoire (modernisation), le site universitaire (extension), les Halles Intra-Muros (réhabilitation).

### La Ville résidentielle

Au cœur d'un bassin de vie, qu'elle doit dynamiser sans dominer, Saint-Malo n'a pas vocation à s'agrandir. En 2020, elle devrait compter 53 000 habitants, soit une progression de + 0,40 % par an. Pour répondre aux besoins, 400 nouveaux logements seront construits tous les ans d'ici 10 ans. 200 le seront dans le cadre d'un renouvellement urbain, comme c'est le cas à la Gare ou à Rocabey. 200 autres le seront dans le cadre d'une extension modérée d'urbanisation, qui devrait s'effectuer de Rothéneuf à La Montagne Saint-Joseph. Ces programmes devront répondre à des exigences de mixité sociale et de diversité d'offre.

### La Ville durable

Economiser les ressources, un enjeu mondial, des exigences locales... Aux côtés des institutions, la ville se doit d'informer et de communiquer sur les comportements respectueux de notre environnement. Elle se doit aussi d'encourager les économies d'énergie, en invitant par exemple les promoteurs à orienter leurs logements de manière à optimiser les ressources naturelles.

La Ville durable, c'est un état d'esprit que Saint-Malo revendique pleinement et qu'elle s'appliquera à respecter au quotidien, de manière transversale par rapport à tous ses domaines de compétence, pour les Malouins d'aujourd'hui et de demain.

#### LE PLANNING

La dernière révision du POS s'est déroulée en 1991. Celle qui est en cours, et qui donnera lieu au nouveau PLU, a débuté en 1999. Le 25 juin prochain, le dossier devrait être arrêté. Il sera ensuite examiné pendant trois mois par les personnes publiques associées (Etat, Conseils général et régional, CCI, etc.). Son approbation s'effectuerait début 2005. A partir de ce moment, toutes les opérations d'urbanisme devront se conformer à ses directives.

La loi SRU a introduit une nouvelle obligation par rapport à l'élaboration des PLU : la concertation avec la population. En 2003, des réunions ont été organisées dans tous les quartiers de la Ville.

### «THON DE COCHON»

Après la célèbre boîte de pâté Hénaff en 94, c'est au tour d'une boîte de thon germon, bleu et jaune, également fabriquée par Hénaff jusque vers les années 1950, d'être détournée par des artistes de tous bords... Cette fois, l'exposition comptera 26 participants et s'intitulera «Thon de Cochon». Elle sera à la Droguerie de Marine du 24 avril au 15 mai 2004. Séance de signatures pour tous les auteurs, écrivains et illustrateurs qui participent à l'exposition samedi 24 avril 2004. Infos au 02 99 81 60 39.

### SEMAINE DE LA FRANCOPHONIE DU 15 AU 20 MARS.

**Lundi 15**, à 20 h 30, au théâtre Chateaubriand, "Contes à ouïr et à z'yeuter" - 8 euros.

**Mardi 16**, concert avec Charlélie (Couture) à 20 h 30 à L'Omnibus. 15 euros.

**Mercredi 17**, concert avec Robert Charlebois (20 h 30 au théâtre de la Ville) - 15 euros.

**Jeudi 18**, soirée contes (de Bretagne, du Québec et de l'île Maurice) à la chapelle Saint-Sauveur, 20 h 30. Gratuit

**Vendredi 19**, table ronde sur le français langue étrangère (15 heures) et conférence-débat sur la place de la langue française dans le monde (17 h 30), chapelle Saint-Sauveur. Gratuit. Tél. réservation : 02 99 40 42 50

### ELECTIONS

Les élections régionales et cantonales se dérouleront les 21 et 28 mars.

Concernant les Cantonales, seuls les Malouins du canton sud sont invités à voter (à vérifier sur votre carte d'électeur).